

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **18 (1873)**

Heft 7

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 7.

Lausanne, le 29 Avril 1873.

XVIII^e Année.

SOMMAIRE. — **Société militaire fédérale.** Travaux de la sous-section lausannoise. — **Un chapitre de stratégie à l'usage du militaire et de l'homme d'Etat.** (*Fin.*) — **Nominations vaudoises.**

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE. — TRAVAUX DE LA SOUS-SECTION LAUSANNOISE

Nous apprenons avec plaisir que la sous-section de Lausanne de la Société militaire fédérale a eu cette année encore un hiver bien employé. Les séances ont repris au commencement de décembre dernier et n'ont pas cessé jusqu'ici d'être fréquentées par de nombreux officiers de toutes armes.

Divers sujets ont été traités ; la nouvelle école de brigade a été entr'autres sérieusement étudiée. La reconnaissance des 20/21 septembre 1872 a aussi fait l'objet d'un rapport très nourri présenté par M. le major fédéral Cuénod.

Nous devons à l'obligeance de M. le capitaine d'artillerie Curchod le rapport suivant sur le meilleur mode de nomination des sous-officiers, sujet mis à l'étude par le comité cantonal vaudois.

Les résolutions qui le terminent doivent faire prochainement l'objet d'une discussion approfondie dans le sein de la sous-section ; aussi avons-nous cru devoir publier ce rapport afin que chacun puisse auparavant se faire une idée sur ce sujet important.

Ajoutons que M. le rapporteur a en outre préconisé verbalement l'idée de la suppression des compagnies de chasseurs de droite et de gauche. Ces compagnies, en effet, se recrutent parmi les hommes les plus intelligents et surabondent en sujets propres à devenir sous-officiers, tandis que les compagnies du centre doivent se contenter des hommes que MM. les capitaines de chasseurs veulent bien leur laisser et ont fort souvent de la peine à compléter leurs cadres.

Quels sont les moyens de relever le corps des sous-officiers ?

Messieurs,

En discutant la communication du comité central, votre commission a cru comprendre que la section de Morges s'était posé la question de l'amélioration du corps des sous-officiers, et non pas seulement celle de leur nomination, qui n'en est qu'un corollaire et qui y rentre tout naturellement. En nous plaçant à ce point de vue, voyons ce qu'il y aurait à faire pour obtenir du corps des sous-officiers tous les services que l'on en attend et que l'on en exige. Et d'abord pour faire des sous-officiers capables, prenez des hommes capables ; ceci